

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le lundi 17 décembre 2018 à 20h00 à l'édifice Bernardin-Hamann dans le secteur Saint-Méthode, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Martine Poulin et Nicole Champagne, messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Pierre Quirion, Nelson Turgeon et Michel Rhéaume, tous membres du conseil, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

Tous les membres du conseil ont reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la Loi.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le premier magistrat déclare la séance ouverte. Une dizaine personnes assiste à la séance.

SUJETS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2019;
3. Publication des prévisions budgétaires 2019;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

18-12-449**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

18-12-450**PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**

Monsieur le Maire présente et commente les grandes lignes des prévisions budgétaires de l'année 2019, lesquelles sont :

RECETTES

Taxes	4 272 997 \$
Tenant lieu de taxes	50 572 \$
Revenus de source locale	676 650 \$
Transferts	671 049 \$
TOTAL DES RECETTES	5 671 268 \$

DÉPENSES

Administration générale	908 518 \$
Sécurité publique	514 224 \$
Transport routier	1 755 120 \$
Hygiène du milieu	659 559 \$
Santé et bien-être	66 686 \$

Urbanisme et mise en valeur	522 538 \$
Loisirs et culture	467 890 \$
Frais de financement	184 833 \$
Remboursement de la dette	469 247 \$
Activités d'investissement	- \$
Réserves financières	178 273 \$
Affectation	(55 620) \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 671 268 \$

Suite à cette présentation,
 Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,
 Appuyé par la conseillère Martine Poulin,
 Et résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Adstock pour l'année 2019, lesquelles prévisions de revenus et de dépenses, préalablement étudiées et obtenant consensus par les membres du conseil, se chiffrent à 5 671 268 \$.

Adopté à la majorité des conseillers, Nelson Turgeon exprimant son désaccord.

18-12-451

PUBLICATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

En vertu de l'article 957 du Code municipal, la Municipalité se doit de publier un document explicatif concernant les prévisions budgétaires. Étant donné que le journal local L'Arrivage est diffusé sur le territoire de la municipalité est conforme aux exigences prévues au 2^e alinéa de l'article 437.1 du susdit Code,

Il est alors proposé par le conseiller Sylvain Jacques,
 Appuyé par la conseillère Martine Poulin,
 Et résolu de publier les documents explicatifs des prévisions budgétaires 2019 dans le journal local L'Arrivage, sur le site Internet et le compte Facebook de la Municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets. Séance tenante, les réponses sont rendues.

18-12-452

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
 Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
 Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,
 Et résolu de lever la séance à 21h05.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé tout un chacun des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

Le directeur général et
secrétaire-trésorier par intérim,

Pascal Binet

JG

Jérôme Grondin